Saint-Paul
d'Abbotsford

Aux personnes et organismes de Saint-Paul-d'Abbotsford

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2024

Avis est par la présente donné :

Que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024 seront déposés à la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le mardi 1er avril 2025.

DONNÉ à Saint-Paul-d'Abbotsford, ce 25e jour du mois de mars deux mille vingt-cinq.

_____

Jean-Raphaël Cloutier
Directeur général